

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondissement d'ANNECY

Canton de THÔNES



MAIRIE
DE
SERRAVAL

Serraval, le 10 janvier 2012

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les Habitants de
Serraval

74230 SERRAVAL

Chers Habitants,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, en
Mairie, le :

Jeudi 19 janvier 2012
A 20 h 30

Ordre du jour :

- Approbation Compte rendu de la dernière réunion
- Principe d'acquisition de parcelle de bois
- Déclassement de chemins ruraux
- Proposition de convention de la SEA pour Praz-dzeures
- Fixation du prix de l'alpage de Praz-Dzeures
- Demandes de subventions
- Informations et questions diverses

Je vous prie de croire, Chers Habitants, à l'assurance de mes sentiments les
meilleurs.

Jean-Louis RICARME

Affichée le : 12/01/2012

74230 SERRAVAL / ☎ 04 50 27 50 09 / Fax 04 50 27 54 21
mairie@serraval.fr

SEANCE N°1 DU 19 JANVIER 2012 : DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-neuf janvier deux mille douze, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RICCHARME, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 janvier 2012

Présents : Jean-Louis RICCHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Jean-Claude LOYEZ a été élu secrétaire de séance.

DEL_01012012.

Objet : **Acquisition des parcelles de bois section B n° 263, 264 et 265 appartenant à Madame Chantal AMOUDRY.**

Monsieur rappelle la proposition faite par Madame Chantal AMOUDRY pour la vente de parcelles section B n° 263, 264 et 265 dont elle est propriétaire. Ces parcelles sont boisées et sont enclavées par des parcelles de bois communal.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a fait une offre auprès de Madame Chantal AMOUDRY de 15000 € pour l'achat de ces 3 parcelles boisées.

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Chantal AMOUDRY accepte de vendre ses parcelles pour 15000 €.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'acheter les parcelles section B n° 263, 264 et 265 d'une contenance respective de 7168 m², 10220 m² et 51248 m², propriété de Madame Chantal AMOUDRY pour un montant de 15000 €.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

DEL_01022012.

Objet : **Déclassement de sections de chemins ruraux au hameau de la Sauffaz.**

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
<u>Résultats des votes</u>
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes que lui ont adressées Monsieur César GLAREY et Monsieur et Madame Stéphane RIPPOZ propriétaires, dans le hameau de La Sauffaz, des parcelles suivantes :

NOM PRENOM	SECTION	N° PARCELLES
GLAREY César	B	1238, 1239
RIPPOZ Stéphane et Maryline	B	1242, 1253, 1639 et 1783

Ces deux propriétaires proposent d'acheter une partie des chemins ruraux jouxtant leurs propriétés.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le principe de ces déclassements en vue de la vente d'une partie desdits chemins.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DONNE** son accord, sous réserve des résultats de l'enquête publique à intervenir, sur le principe du déclassement de deux sections de chemins ruraux ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'ouvrir l'enquête publique préalable à ces déclassements ;
- **PRECISE** que toutes les dépenses inhérentes à cette procédure, notamment les frais de géomètre et d'actes sont à la charge de Monsieur César GLAREY et de Monsieur et Madame Stéphane RIPPOZ.

DEL_01032012.

Objet : Attribution d'une subvention à l'association L'Entraide – Année 2012.

Conseillers en exercice : 10 Conseillers présents : 10 Conseillers votants : 10 <u>Résultats des votes</u> pour : 10 contre : 0 abstention : 0
--

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de l'association L'Entraide d'une aide financière pour son fonctionnement.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'allouer à l'association L'Entraide la somme de 400 €.

SEANCE N°1: DEL_01012012 ; DEL_01022012 ; DEL_01032012.
AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU LE : 2 FEVRIER 2012

Jean-Louis RICHARME	Nicole BERNARD- BERNARDET	Stéphane BOISIER	Benoît CLAVEL
Monique D'ORAZIO	Corinne GOBBER	Bruno GUIDON	Jean-Claude LOYEZ
Alain MARCHISIO	Jean-Luc THIAFFEY- RENCOREL		